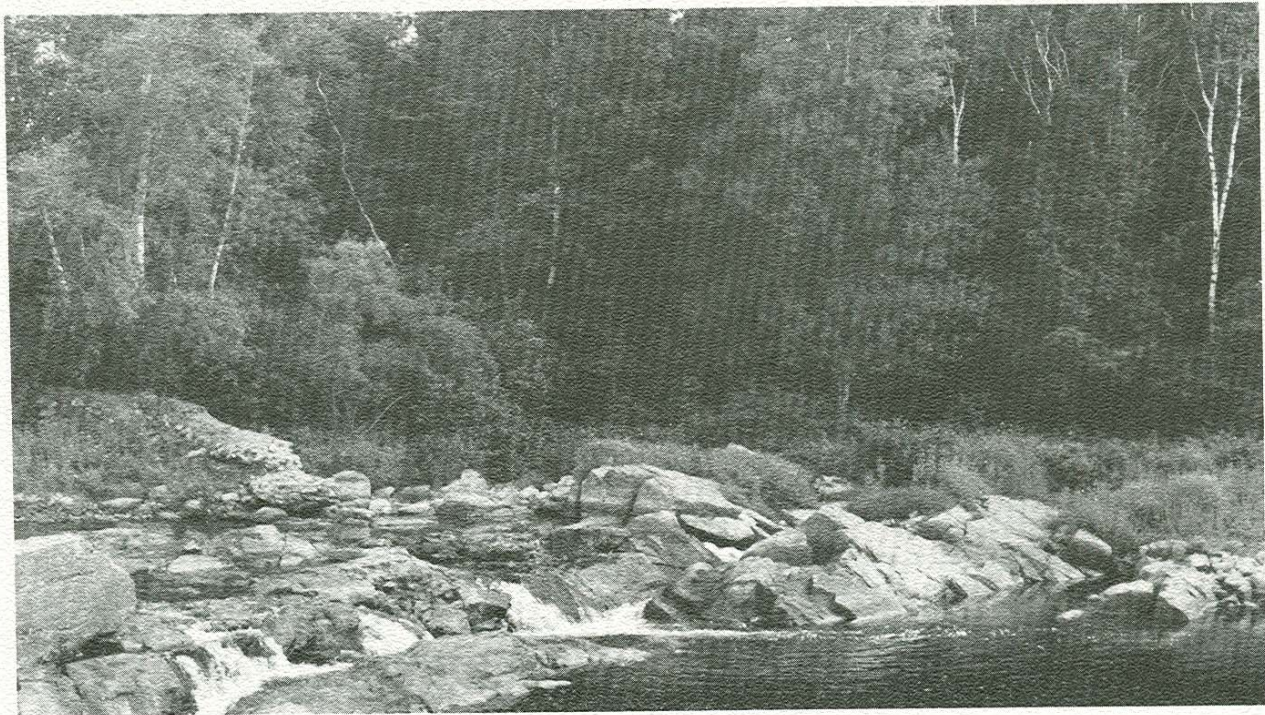


AUGMENTATION OU CORE DE BULSTRODE

Antoine Mayrand 6 1 93	26 août	1851	H sales	50
Pierre McDonald jur 4 8 198	28 février	1800	R "	61
Pierre McDonald senr. 5 8 200	28 "	" "	" "	67
Joseph Béliveau 6 8 145	4 mai	1863	AB "	9
Les rep. leg. feu Théophile Bourque 6 7 148	5 février	1864	AD "	169
Charles Bourque, fils 3 8 167	2 juin	1868		1
Joseph Vigneau 4 5 200	16 septembre	1872		18
Jean-Baptiste Vigneau 4 4 200	16 "	" "		18
Pierre Labarre dit Genest. 4 7 200	1 décembre	1873		23
Moïse Doucet 5 1 92	12 mars	1875		25
Aimé Poulette 5 5 200	29 "	1876		26
André Morissette 1 2 200	11 septembre	1878		28
Charles Bourgeois 4 2 200	15 avril	1879		28
Joseph Thérien 1 1 154	9 octobre	" "		32
Bélonie Thérien 2 1 44	" "	" "		32
Onésime Ducharme 6 4 164	26 avril	1881		32
Noël Thibodeau 4 3 197	26 août	1882		38
François Richard 5 7 200	7 décembre	1883		39
Louis Dorval 3 4 a r p	30 janvier	1885		45
Les Rep. légaux Augustin Massé. 1/2 E. de 1/2 O. de 2 5 198,3,3	16 septembre	" "		46
Les Rep. légaux P. McDonald 4, 5, 6 9 120	17 décembre	1887		50
Pierre Thérien 6 2 173	25 septembre	1889		58
Alcide Thibaudeau Résidu de 6 3 165 1/2	21 janvier	1890		59
							84

Chronologie

- | | |
|--|--|
| 1803: Erection du canton de Bulstrode | 1888: Ouverture de la première fromagerie |
| 1835: Arrivée des premiers colons à St-Valère | 1893: Construction du pont couvert |
| 1848: La mission St-Jules est visitée par l'abbé Antoine Racine. | 1917: Fondation de la cie de téléphone de St-Valère. |
| 1859: Construction du chemin de fer | 1937: Ouverture de la caisse populaire |
| 1861: Erection civile de St-Valère | 1957: Construction de l'école Coeur-Immaculé |
| 1863: Construction du premier moulin à scie sur la rivière Au Loup | 1958: Inauguration du nouveau pont sur la rivière Bulstrode. |
| 1866: Il y a dans la paroisse 125 familles. La vie s'organise. | 1960: Construction de l'école Dollars Des Ormeaux. |
| 1872: Première élection municipale à St-Valère. Stanislas Piché est élu maire. | 1961: Centenaire de la municipalité de St-Valère. |
| 1874: Le commerce du bois s'intensifie dans la paroisse. On fait de la drave sur la rivière. | 1986: La municipalité de St-Valère a 125 ans. |



La Colonisation

Des fils de l'Acadie

St-Valère, tout comme la plupart des paroisses des Bois-Francs, offre une particularité qui la distingue des autres régions du Québec: l'origine acadienne de ses habitants. En effet, la majorité des premiers colons à venir s'établir dans la région, étaient les descendants de ceux qui s'enfuirent de l'Acadie lors du grand mouvement de déportation effectuée par les anglais vers le milieu du 18^e siècle.

A ce moment-là, les acadiens sont sans patrie, parvenus à Québec, ils passent un hiver dans la pauvreté la plus totale, ce qui eut pour effet, la mort de plusieurs d'entre eux, causée par des maladies comme la petite vérole. Toutefois, au printemps, ils reprirent courage et partirent se reconstituer une nouvelle patrie dans la région de Bécancour et de St-Grégoire. Qu'est-ce qui motiva leur choix? Celui-ci est probablement dû à leur alliance avec les Abénakis qui habitent cette région et peut-être aussi à cause de certains missionnaires qui ont pu leur faire valoir les richesses de cette région. Plus tard, la colonie s'est agrandie avec l'arrivée de ceux qui avaient été déportés. Ceux-ci, après avoir été faites prisonniers, furent dispersés tout le long des côtes de la Nouvelle-Angleterre. Après plus de 10 ans d'exil, ils purent rejoindre leurs compatriotes établis dans la région de Bécancour.

Ce n'est que bien des années plus tard que ces Acadiens partirent à la conquête des forêts de Bulstrode. Parmi les plus grandes familles acadiennes, nous retrouvons les: Landry, Hébert, Vigneault, Béliveau, Doucet, Poirier, Richard, Arseneau, Babineau, Bergeron, Daigle, Girouard, Leblanc et les Pellerin.

Une colonie de squatters

Nos ancêtres, ainsi que la majorité des gens qui s'étaient établis dans les townships de la rive sud, étaient des squatters, c'est-à-dire des gens qui s'installent sur des terres qui ne leur appartiennent pas.

A première vue, cela peut sembler inconcevable, pourtant ils le faisaient de bonne foi. Etant donné qu'il leur était pratiquement impossible de connaître le propriétaire du lopin de terre qu'ils avaient choisi, ils s'installaient en se disant qu'un jour ou l'autre, le propriétaire viendrait à passer et à ce moment là, ils n'auraient qu'à régler leurs comptes.

Malheureusement, ce ne fut pas aussi facile. Très souvent, le propriétaire attendait que les gens aient défriché et cultivé la terre, et alors, celui-ci exigeait des prix exorbitants, ce qui oblige plusieurs colons à abandonner les terres auxquelles ils avaient tout donné depuis déjà plusieurs années. L'historien Charles-Edouard Mailhot raconte même que dans le 11^e et 12^e rang du canton de Bulstrode, trois ou quatre individus se présentaient chaque année, lettres patentes en main et prétendaient être propriétaires des terres occupées par les colons. Il va sans dire que certaines personnes se sont faites posséder. Mailhot raconte également que quatre familles, qui s'étaient établies sur deux lots du clergé protestant depuis plus de 14 années, se sont vues dans l'obligation de quitter leurs terres parce qu'ils étaient incapables de payer la somme qu'on leur demandait.

Toutefois, il est important de souligner que la majorité des colons ont réussi à s'emparer légalement de la terre qu'ils avaient choisie, que celles-ci appartiennent à Patrick Langan, au clergé protestant ou encore au gouvernement.

Les premiers colons de Bulstrode

Le canton de Bulstrode, tel que décrit dans le chapitre précédent, vit arriver ses premiers habitants au tout début du 19^e siècle. L'installation des colons se fit en trois phases distinctes.

1^{ère} phase: Les premiers habitants du canton arrivèrent au tout début du siècle dernier et s'installèrent sur les bords de la rivière Bécancour. Parmi eux on retrouve les Jean-Baptiste Neuville, Louis Tourigny, Jean Rousseau, Clément Mailhot, Rémi Auger, Joseph Gagnon, François Tourigny et autres.

2^e phase: Vers 1830, ce fut au tour de la partie du canton occupée aujourd'hui par le village de St-Samuel. Les Pointes de Bulstrode se développèrent au même moment.

3^e phase: 5 ans plus tard, soit en 1835, trois hommes venus de St-Grégoire prirent place sur les bords de la rivière Au Loup, tout près de l'actuel village de St-Valère. Selon la tradition, il s'agit de Jean-Paul Landry, Raphaël Poirier-Doiron, ainsi que de son frère Joseph Poirier-Doiron.

Le recensement de 1839

Dans le recensement fait en 1839, nous ne retrouvons pas les colons de la rivière Au Loup. Ceux-ci sont inscrits dans le canton de Warwick puisqu'ils étaient situés tout près de la frontière de ce canton dont ils étaient considérés comme appartenant à celui-ci. Voici la liste des colons résidents à la rivière comme appartenant à celui-ci. Voici la liste des colons résidents à la Rivière Au Loup (St-Valère) en 1839:

Raphaël Poirier, époux de
Lucie Morissette François Blanchette
Joseph Poirier, époux de
Lucie Morin. Louis Blanchette
Gilbert Bergeron, époux de
Marguerite Hébert Olivier St-Cyr
Joseph Labelle (1) époux de
Louise Babineau Georges Bergeron
Joseph Houle, époux de
Elisabeth Prince. Narcisse Bergeron
Pierre Béliveau, époux de
Marie Comtois. Gervais Labelle
Jean-Baptiste Houle, époux de
Angèle Houle. Olivier Béliveau
Jean-Baptiste Prince, époux de
Josette Proulx Bélair Leduc
Jean-Paul Landry

A ceux-ci, nous pouvons ajouter les suivants, qui eux, sont arrivés peut après 1839:

François Babineau, époux de Louise Prince (2)
Trefflé Béliveau, époux de Julie McDonald
Joseph Prince, époux de Angélique Babineau
François Hébert, époux de Henriette Poirier
Joseph Béliveau, époux de Désanges Labelle
Augustin Piché, époux de Odile Richard
François-Urbain Babineau, époux de Sophie Béliveau.
Charles Tourigny, époux de Angéline Désilets
Noël St-Laurent, époux de Geneviève Boudreault
Onésime Babineau, époux de Adélaïde Proulx
Henri Houle, époux de Marie Houle
Louis Bergeron, époux de Sophie Bergeron
Xavier Labelle, époux de Marguerite Rochette
Joseph St-Laurent, époux de Lucie Proulx
Moïse Hébert, époux de Marie-Louise Proulx
Georges Béliveau, époux de Desneiges St-Cyr
Villemaire Fournier, époux de Clarisse Houle
Joseph Allard, époux de Henriette Lavoie.

(1) *Chantre à St-Valère*

(2) *Maître-Chantre à St-Valère*

Le premier colon: Jean-Paul Landry

L'histoire de Jean-Paul Landry, n'a rien d'extraordinaire en soit, de là toute sa valeur puisqu'elle est représentative. Ce qu'a vécu Jean-Paul Landry, c'est finalement ce qu'ont vécu tous ceux qui se sont enfoncés dans les forêts de Bulstrode au début du siècle dernier, C'est pourquoi nous avons décidé de vous raconter cette histoire, et cela par la voie de M. Laurent Landry, arrière-petit-fils de Jean-Paul:

"L'histoire de mon ancêtre me fut racontée dans les années quarante, par ma grand-mère, Mme Jules Landry (1858-1952).

Elle me racontait qu'au cours de l'été 1835, trois jeunes hommes de St-Grégoire, âgés d'une vingtaine d'années, décidèrent de venir défricher des terres dans les Bois-Francs. Cette idée leur était venue après avoir entendu raconter à maintes reprises, par des amérindiens et des chasseurs, qu'il y avait près des montagnes, des forêts magnifiques qui offraient sûrement plusieurs richesses. Ces trois hommes étaient: Jean-Paul Landry, Joseph et Raphaël Poirier.

Pour tout bagage, Jean-Paul n'avait qu'un sac à dos contenant de la farine, du sucre, des allumettes, du fil de laiton (pour trapper le lièvre), un fusil, quelques cartouches, sa hache et un écu en poche (parfois elle disait 50 sous).

Accompagné des deux frères Poirier, il se rendit jusqu'à la rivière Nicolet aux environs de l'actuel village de St-Léonard d'Aston, en empruntant des chemins de bois d'hiver, parsemés d'embûches. De là, ils suivirent la rivière à pied jusqu'à l'embouchure de la rivière Au Loup, située près de l'actuel village de Ste-Clothilde. Ils suivirent cet affluent et remontèrent jusqu'à un terrain plus bas qui avait l'aspect d'une presqu'île et qui chaque printemps était recouvert d'eau et de glace pendant deux ou trois semaines (il s'agit du terrain de l'école qui a été remonté depuis). Cette inondation annuelle empêchait la pousse normale des arbres et il ne poussait que du foin "bleu" qui est mangé par les animaux que lorsqu'il est court et jeune.

Ils décidèrent de s'installer en face de cette presqu'île, mais sur l'autre rive de la rivière, où le terrain était plus élevé (terrain situé voisin de celui d'Yvon Hébert). Ils avaient choisi ce terrain parce qu'il n'y avait pas d'arbres sur une superficie de trois arpents, ce qui facilitait les semences

printanières. Les environs étaient peuplés de gros arbres tels que: chêne, érable rouge, pin rouge et blanc et beaucoup de pruches dont l'écorce, une fois réduite en cendres, servait à faire de la potasse et de la perlasse (du sâle), qu'ils allaient offrir aux commerçants de Trois-Rivières en échange de sucre et de farine. Le voyage se faisait à pied avec les marchandises sur le dos.

Ils bâtirent une cabane, mais au bout de trois semaines, les deux frères Poirier retournèrent à St-Grégoire. Pour sa part, Jean-Paul refusa de partir et il passa l'hiver dans sa cabane en se nourrissant des fruits de la chasse qui lui permirent de survivre. A cette époque, le gibier se retrouvait en abondance dans la région, il y avait même des caribous qui s'aventuraient jusqu'ici. On retrouvait également du chevreuil, du lièvre, du castor, etc...

Les deux frères Poirier, ne revinrent que 3 ou 4 ans plus tard, quand il y eut quelques familles d'installées dans les alentours.

Après son mariage, Jean-Paul abandonna sa cabane et vint s'établir sur la terre occupée aujourd'hui par Guy Landry. C'est son fils Jean qui prit possession de la cabane. Jules, pour sa part, s'établit sur la terre qui m'appartient aujourd'hui et Clovis qui était demeuré célibataire, resta avec son frère Luc sur la terre de son père."

Dans les recensements de 1861 et de 1871, on retrouve la liste de tous les biens qui appartenaient à Jean-Paul Landry. Celui-ci se situe dans la moyenne quant à la quantité et la variété de ses biens. Nous avons donc décidé de vous faire connaître cette liste, puisqu'elle nous permet de nous faire une bonne idée sur ce que possédait les premiers habitants de St-Valère. Il est également intéressant de faire la comparaison entre les deux recensements qui furent faits à dix ans d'intervalle.

Recensement 1861

Canada East. Arthabaska Country
28-Bulstrode, Tomship 79-86

Nom des personnes qui habitent la maison:

Jean Landry	56 ans	Cultivateur Bas-Canada, Catholique
Marguerite Vigneault	55 ans	
Jean-Landry (fils)	20 ans	
Sophie Landry	18 ans	
Julienne Landry	15 ans	étudiante
Clovis Landry	12 ans	étudiant
Luc Landry	11 ans	étudiant
Jules Landry	9 ans	étudiant
Marie Landry	4 ans	

Tous présents, ni sourd, ni muet, ni aveugle, lunatique ou idiot.

De plus de 20 ans ne sachant ni lire ni écrire (Jean-Marguerite-Jean (fils).

Aucune mort, ni naissance en 1860

Maison: bâtie en bois, 1 étage.

1 famille habite la maison.

La maison n'est pas en construction.

Recensement agricole

Jean-Landry, 11e rang 1/2

100 acres de terre, 60 acres en culture

34 acres a produit une récolte

26 acres en pâturage

40 acres en forêt ou inculte

Valeur au comptant de la terre \$1,700.00

Valeur des terres de ce temps (\$200.00 à \$3,200.00)

Valeur au comptant des instruments aratoires ou machines agricoles \$50.00.

Valeur de temps (\$12.00 à \$120.00)

Blé d'automne produit en minot (nil)

10 acres de blé de printemps

150 minots blé du printemps

orge, seigne (nil)

2 acres de pois 12 minots

17 acres d'avoine 200 minots

blé d'Inde (nil)

3 acres de pommes de terre 200 minots

betteraves, navets (nil), carotte, fève, houblon (nil).

1,200 tonneaux de foins de 2,000 livres ou par bottes de 16 livres.

ni laine, chanvre, lin, cidre

106 livres de sucre d'érable

ni étoffes foulées, ni toile, flanelle

1 boeuf ou vache au-dessus de 3 ans

2 bovillons ou génisses au-dessous de 3 ans

1 vache laitière, 1 cheval au-dessus de 3 ans

\$80.00 valeurs d'icieux

8 moutons, 3 porcs

Valeur totale de tout le bétail (210.00)

Valeur du temps (\$10.00 à \$565.00)

Recensement Jean-Paul Landry 1861 (suite)

ni beurre, fromage, boeuf en baril de 200 lbs

1 lard en baril de 200 lbs

ni poisson

1 voiture d'agrément \$10.00

ni minéraux, ni produits de verger, ni jardin en dollars.

Recensement 1871 Jean-Paul Landry

Jean Landry	63 ans	cultivateur	ne lis pas
Marguerite Vigneault	60 ans		ne lis pas
Clovis Landry	23 ans		écrire, peut lire
Luc Landry	21 ans	marié (12e dernier mois)	écrire, peut lire
Jules Landry	18 ans		écrire, peut lire
Marie Landry	22 ans	mariée	

Morts dans les 12 dernier mois

Julienne Landry, 24 ans, ensept de maladie inconnue

Propriété financiers

96 arpents de terre en tout
1 maison, 4 granges, écuries
4 voitures, hiver et été
6 charrettes, chariots, traîne
2 embarcations ordinaires ou de plaisir
nombre de charrues et de cultivateurs, 3

Terre en culture, produits des champs, plantes, fruits.

11e rang //18

Propriétaire

96 arpents
80 arpents améliorés
15 arpents en pâturage
2 arpents en jardin
9 arpents en blé et 60 minots de printemps
250 minots d'avoine, 3 minots de pois
15 minots de sarrasin, 1 1/2 arpents de pommes de terre 200 minots
12 arpents de foin tonnes de 200 lbs ou en botte de 16 lbs 1,200
1/2 minots de miel de trèfle, etc.
2 minots de grain de lin
46 lbs de chanvre et lin
60 lbs de sucre d'érable

Animaux vivants, produits, étoffe de ménage et fourrure

1 cheval de plus de 3 ans, 2 poulain, pouliche
2 boeufs de travail, 4 vaches laitières
3 bêtes de race bovine
17 moutons
10 cochons
1 bétail tué, vendu pour boucherie ou exportation
5 moutons, tués, vendus pour boucherie ou exportation

4 cochons, tués, vendus pour boucherie ou exportation
100 lbs de beurre
40 lbs de laine
60 verges de drap, de flanette, et autres étoffes
60 verges de toile
18 rats musqués
30 cordes de bois de chauffage.

A la suite de cette liste, nous vous proposons de découvrir le testament de Jean-Paul Landry, il s'agit là du testament typique de l'époque. Il nous permet donc de se faire une bonne idée de ce que pouvait être les dernières volontés des gens de cette époque.

Testament de Jean-Paul Landry, 1er colon

Devant Louis Rainville notaire public pour la province de Québec soussigné, résidant et pratiquant à Arthabaskaville dans le District d'Arthabaska et les témoins ci-après nommé.

A comparu Jean-Paul Landry père cultivateur demeurant dans la paroisse de St-Valère de Bulstrode dans le dit District.

Lequel étant parfaitement sain d'esprit et jugement ainsi que constaté par nous les notaires et témoins soussignés à fait son testament ainsi qu'il suit, savoir:

1e Je recommande mon âme à Dieu et je désire que mon corps soit inhumé chrétiennement et décentement avec un service, le corps présent valant huit piastres, un autre au bout de l'an de mon décès et vingt cinq messes basses de requiem pour le repos de mon âme dans le cours de l'an de mon décès.

2e J'ordonne que mes dettes soient payées et mes torts si aucun se trouvent réparés par mes légataires universels ci-après nommés.

3e Je donne et lègue à Luc Landry et Jules Landry, deux de mes fils, tous les biens meubles et immeubles et tous les autres biens en général qui m'appartiendront et que je délaisserai aux jour et heure de mon décès, les instituant à cet effet mes légataires universels en pleine propriété sans réserve.

A la charge par les dits Luc Landry et Jules Landry de payer à Clovis Landry un autre de mes fils à sa demande après mon décès la somme de cinq piastres courant. De lui donner et livrer à demande après mon décès la moitié de la valeur ou la moitié des objets et animaux suivants, savoir: un cheval capable de travailler, un bon harnais, une cariole et une robe de cariole en bon ordre, un lit garni, une vache, trois moutons, un porc, une hache, un poêle double, une demi-douzaine de couteaux, fourchettes et cuillères et assiettes.

Pour assurer au dit Clovis le payement de la dite somme de cinq cents piastres, ce dernier aura hypothèque spéciale sur ma moitié indivise de l'immeuble suivant savoir: une terre faisant partie du lot de terre numéro dix-huit du onzième rang du Canton de Bulstrode contenant environ quatre arpents de front sur la longueur du lot d'un cordon à l'autre joignant d'un côté à l'est à Benjamin Babineau et de l'autre à l'ouest à Louis Blanchette avec toutes les constructions qui s'y trouvent.

A la charge en outre par le dit Luc Landry à lui seul en raison de la plus grande valeur du lot qui lui est assigné plus bas 1e - De garder avec lui son frère Clovis Landry tant que celui-ci ne réclamera pas le montant du legs que je lui fais par ces présentes et pendant ce temps le loger chauffer éclairer nourrir vêtir et entretenir convenablement mais du moment que le dit Clovis Landry réclamera son legs, la charge de cette pension cessera; et si le dit Clovis Landry s'absentait ou désirait passer quelques temps chez son frère Jules, ou ailleurs, alors le dit Luc Landry sera exempt, et ne sera pas responsable, de la pension du dit Clovis Landry, pendant ce laps de temps.

2e- De garder avec lui Marguerite Vigneault mon épouse, sa mère, sa vie durant et pendant ce temps la loger, chauffer, éclairer, nourrir, vêtir, blanchir, raccommoier et entretenir convenablement, en temps de maladie lui procurer le secours du prêtre et du médecin, et après sa mort la faire inhumer chrétiennement et décentement avec un service le corps présent et un autre au bout de l'an de son décès.

Pendant l'année qui suivra mon décès j'ordonne que les revenus de même que les travaux et dépenses à faire sur les immeubles soient communs entre mes dits légataires universels chacun d'eux en ayant la moitié de même qu'ils sont chargés chacun de la moitié de mes dettes mais après l'an de mon décès, et lorsqu'il s'agira de partager les immeubles, pour éviter tout différend entr'eux j'ordonne que Luc, ait pour son lot, ma moitié indivisé dans l'immeuble ci-dessus désigné; et que Jules ait pour le sien, ma moitié indivisé dans une autre

terre de trois arpents et demi de front, faisant partie du lot de terre numéro dix neuf du onzième RANG DU Canton de Bulstrode, sur la longueur du lot d'un cordon à l'autre, bornée d'un côté à l'ouest à Gilbert Parr, et de l'autre côté à l'est par Etienne St-Cyr avec toutes les constructions qui s'y trouvent, sans que l'un puisse réclamer de l'autre aucune indemnité en raison de la différence dans la valeur des dits immeubles, les charges du dit Luc Landry, en sus des charges de l'autre, faisant raison de cette différence.

Quant à mes biens meubles ils seront partagés également entre mes dits légataires universels.

Ce testament a été fait, dicté et nommé par le testateur au dit notaire en la présence actuelle du Révérend Messire Louis Elie Dauth prêtre. Lequel nous a déclaré que Jean-Paul Landry, cultivateur du dit lieu de St-Valère de Bulstrode le testateur nommé dans un testament reçu devant le notaire soussigné et deux témoins le dix neuf Juin dernier sous le numéro deux mille sept cent dix neuf de ces minutes est décédé le vingt six Juin dernier.

Dont acte Fait et Passé à Arthabskaville sous le numéro deux mille huit cent sept le cinq octobre mil huit cent soixante dix sept et lecture faite le comparant à signé avec le notaire.

signé L. Elie Dauth ptre curé
L. Rainville N.P.

Le semeur

C'est le moment crépusculaire.
J'admire, assis sous un portail,
Ce reste de jour dont s'éclaire
La dernière heure du travail

Dans les terres, de nuit baignées,
Je contemple, ému, les haillons
D'un vieillard qui jette à poignées
La moisson future aux sillons

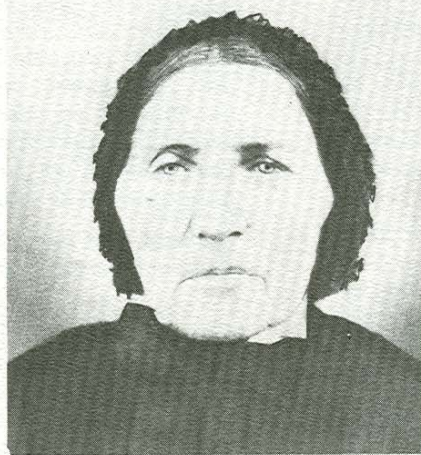
Sa haute silhouette noire
Domine les profonds labours.
On sent à quelque point il doit croire
A la fuite utile des jours.

Il marche dans la plaine immense,
Va, vient, lance la graine au loin,
Ouvre sa main, et recommence,
Et je médite, obscur témoin,

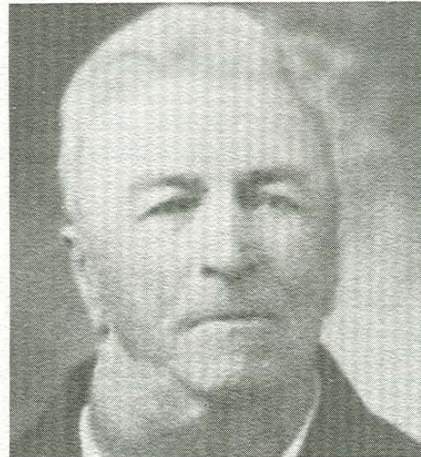
Pendant que, déployant ses voiles,
L'ombre, où se mêle une rumeur,
Semble élargir jusqu'aux étoiles
Le geste auguste du semeur.

Victor Hugo
Chansons des rues et des bois

**Famille Jean-Paul Landry
1er colon de St-Valère**



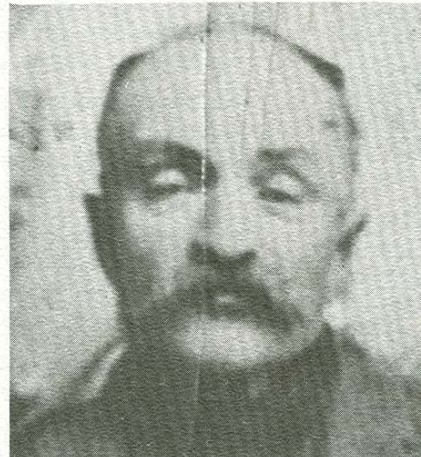
Marguerite Vigneault
1810-1893



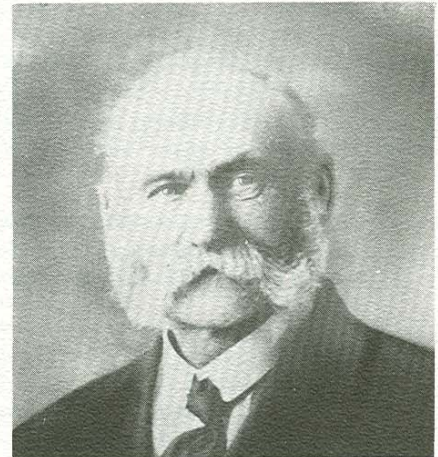
Jean (-Baptiste)
1841-1929



Clovis
1848-1941



Luc
1850-1923



Jules
1852-1937



**Qui à St-Valère,
n'a pas un lien quelconque
avec les familles Landry,
Hébert, Vigneault ?**

Bien peu de gens, et cela n'a rien d'étonnant puisqu'il s'agit des trois plus grosses descendances de notre paroisse.

Donc à titre d'information, nous avons retracés pour vous, les trois premières générations de Jean-Paul Landry, Moïse Hébert et Delphis Vigneault. Celles-ci vous permettrons de compléter vos notes généalogiques ou de retracer quelques-uns des multiples personnages qui ont façonné notre histoire.

Nous aurions aimé aller plus loin dans ces généalogies en englobant plus de familles, mais le temps nous a manqué. Voilà donc une suggestion pour les auteurs du prochain album.

P.S. Il peut s'être glissé quelques erreurs ou quelques oublis, car certaines personnes se sont dispersées au cours des années, et notre but n'était pas de faire la généalogie complète de ces familles, mais bien d'en faire une esquisse. Si tel est le cas, nous nous en excusons.

Jean-Paul Landry 1806-1877
marié à Marguerite Vigneault

1- Jean 1841-1929
marié à
Arthémise Therrien

Anonyme 1867-
Marie 1869-
Azilda 1871-1957
Joseph 1873-1953
Hercule 1874-1958
Clara 1878-1879

2- Sophie 1842-1902
marié à
Etienne Desrosiers
dit D'Argy en 1867

Philomène 1867-
Joseph 1870-
Adélia 1871-
Léa 1873-
Valère 1874-
Alexis 1875-1877
Anna 1877-
Luc 1878-
Louis
Arthur
Pierre
Marie
Clarisse
Eugénie

3- Julienne
1846-1869

4- Clovis
1848-1941

5- Luc 1850-1923
marié à
Mary Bergeron
en 1870

Marie 1871-1931
Joseph 1872-
Orise 1874-
Anna 1876-
Eugénie 1878-1879
Eugénie 1879-
Délina 1882-1955
Laura 1884-1971
Médéric 1887-1955
Ulric 1889-
Edouard 1891-1891

6- Jules 1852-1937
marié à en 1882
Anna Houle

Valère 1883-
Marie-Anna 1884-1964
Louis-Elie 1885-1963
Valéria 1887-1918
Edouard 1888-1889
Rosaire 1890-1923
Omer 1892-1918
Edouard 1893-1976
Athanas 1895-1975
Marguerite 1898-1962
Léonide 1899-1974
Yvonne 1901-1985
Cécile 1903-
Jacques 1906-1983

7- Julie 1854-1855
Adolphe 1854-1854

8- Marie
1857-1863

**Moïse Hébert 1827-1907
marié à Marie-Louise Proulx
en 1851**



**1- Hormidas
1855-1918 marié à
Mathilda Provencher
en 1883**

Léontine 1884-
Zénaïse 1885-
Wellie 1886-
Ernestine 1889-1893
Georges 1892-1971
Anonyme 1894
Béatrice 1896-

**2- Georgiana
mariée à
Léopold Béliveau
en 1888**

Marie-Louise 1889-
Régina 1891-1925
Laura 1893-
Joseph 1896-

**3- Arthur marié à
Anna Ricard
en 1899**

Lionel 1905-

**4- Zarilda mariée à
Daniel Grondin
en 1890**

Pas d'enfant

**5- Zénaïse
1861-1865**

**6- Alfred 1862
marié à
Alma Leblanc**

Régina
Béatrice
Annette
Henry
Rosario
Bob (Robert)

**7- Zoël 1864-1947
marié à
Caroline Béliveau
en 1898**

Eva 1899-
Eloi 1901-1980
Dorila 1902-
Gratia 1903-1907
Bruno 1905-1923
Lucien 1908-
Marcel 1914-

**8- Céline 1866
mariée en 1886
à Calixte Nault**

Eva
Arthur

9- Anonyme 1868

10- Anonyme 1869

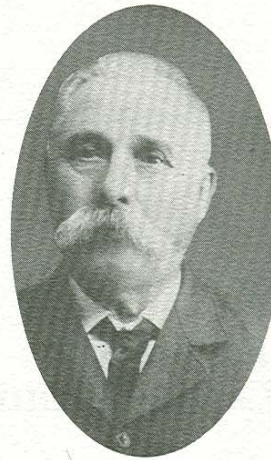
**11- Rose Délima 1870
mariée à
Louis Cyrenne
en 1891**

Hélène
Alice
Annette
Blanche
Régina
Rosaire
Jimmy
Oscar
Omer

12- Anonyme 1872

**13- Joseph Hercule
1873**

**Delphis Vigneault (1841)
marié en 1871 à
Sophie Carter (1853)**



**1- Alphonse
1871-1957 marié à
Rose-Anna Bergeron
en 1896**

Benjamin 1897-
Rose-Emma 1899-1960
Jean-Baptiste 1901-1902
Calixte 1903-
Marie-Rosa 1906-1929
Florida 1911-1911
Jean-Baptiste 1908-

**2- Clara 1872
mariée à
Omer éliveau
en 1912**

Marie-Flore 1913-

**3- Philippe
1874-1925 marié à
Léona Bélivea
en 1901**

Walter 1906-
Marie-Jeanne 1907-
Antoinette 1911-
J. Lucien 1913-
Fleurette

**4- Henry 1876-1945
marié à
Rose-Délina
en 1907**

Napoléon 1908-
Dolphis 1909-
Télesphore 1909-
Pierre 1911-
Paul-Henri 1912-
Luc 1914-
Georges 1915-
Marie-Anna 1917-
Armand 1918-
Philippe 1920-
Marie-Blanche 1922-
Maurice 1923-
Adrien 1925-

**5- Rose-Délina
1880 mariée à
Arthur Doucet
en 1916**

Joseph

**6- Rodolphe
1882-1965 marié à
Adèle Trudel
en 1919**

Rolland 1923-1924
Cécilia 1924-
Jean-Marie 1930-

**7- Joseph 1885
marié à
Azélie Trudel
en 1914**

Gérard 1914-
Alice 1918-
Raoul 1916
Gabrielle 1923-
Léo-Paul 1921-
Marcel 1924-1941
Thérèse 1926-
Françoise 1928-

**8- Anna Bella
1888-1954 mariée à
Napoléon Martin
en 1915**

Emma 1916-
Bazile 1918-
Camille 1917-

**9- Marie et Napoléon
1891-1891**

Conditions de vie des colons

La première étape à franchir pour le nouveau colon est le défrichage de sa nouvelle terre. Après s'être bâti une petite cabane rudimentaire, on éclaircissait et nettoyait les alentours de cette cabane. Une fois ceci fait, on s'attaquait au défrichage proprement dit. L'hiver était consacré au "bûchage." et une fois le printemps arrivé on nettoyait parfaitement la nouvelle terre par le "brûlage". Les semailles sont faites à travers les souches noircies qui finissaient par tomber après 7 ou 8 ans. La cendre produite par le "brûlage" était échangée contre de la nourriture.

Nous disions donc que la première chose que faisait le colon c'était de se bâtir une maison. L'historien Mailhot décrit ainsi la maison typique du défricheur:

"Quelques pièces de bois rond superposées et solidement enchevêtrées aux extrémités forment le carré. Des pièces, également de bois rond sont disposées de manière à faire une couverture plate; les joints sont couverts d'écorce, et sur toute la surface de la toiture on étend une couche de terre pour empêcher l'eau d'y pénétrer. On emplit les joints du carré avec de l'étope, pour se mettre à l'abri du vent et de la neige. Un petit châssis est placé dans le côté, pour y faire entrer la lumière, et une seule porte brute y roule, souvent en jurant, sur de gros gonds de fer."

L'intérieur, pour sa part, n'est composé que d'une seule pièce d'environ 4,5 mètres x 5,5 mètres (15 po. x 18 po.). Cette pièce servait de chambre, de cuisine, de salle à manger, etc...

Le premier hiver était particulièrement difficile, car la terre n'avait pas encore donné ses fruits. Les gens étaient obligés de se déplacer jusqu'aux anciennes paroisses pour se procurer les provisions nécessaires à la survie de la famille.

Est-il utile d'ajouter que presque tout ce qui était utile à la famille était fabriqué à la maison. Il s'agit là d'un bel exemple d'autarcie.

L'apport des femmes

En parcourant certains ouvrages historiques, nous nous sommes aperçu que l'apport des femmes à la colonisation était souvent laissé de côté.

Nous avouons même avoir failli tomber dans le même panneau, mais nous nous sommes retracés à la dernière minute. Cette tâche est d'autant plus difficile que les ouvrages de références à ce sujet sont plutôt rares.

Ce chapitre n'a pas été fait avec une conception féministe, sa seule évocation est de tenter de donner un aperçu du travail qu'avait à accomplir chaque femme.

Les femmes du 19e siècle

Partir d'un village pour s'enfoncer dans des terres incultes avec pour tout bagage quelques vêtements et quelques ustensiles, sans oublier le long trajet à parcourir en canot ou à pied, demandait une bonne somme de détermination et de courage.

Arrivées sur place, elles participaient à la construction de la maison et des meubles, si ce n'était pas fait, et elles défrichaient avec leur mari afin d'accélérer le rendement de la terre.

A travers tous ces gros travaux, elles devaient s'occuper de leurs nombreux enfants, et voir à toutes les autres tâches:

NOURRITURE: Elles devaient faire boucherie, s'occuper de grands potagers afin d'avoir des provisions pour tout l'hiver. Préparer la nourriture avec ce qui était à leur disposition ce qui implique le fait que souvent les menus étaient sans variétés et limités. Un peu plus tard, chaque maison possédait son four à pain à l'extérieur et c'était la cuite de pain 2 à 3 fois par semaine.

CONFECTION DES VETEMENTS ET LINGERIE: Le tout était confectionné à partir de la matière, jusqu'au produit fini; cultiver le lin et le chanvre, le broyer, le peigner et surtout le tisser pour en faire de la toile. Elever des moutons, les tondre, laver la laine, la détirer, la carder, la filer au rouet, la tricoter ou la tisser.

ENTRETIEN DE LA MAISON: L'entretien de la maison n'était pas aussi facile qu'il ne l'est aujourd'hui. Les femmes faisaient le "savon du pays". Le "lavage" fait avec la planche à laver, laver les planchers de bois rugueux à la brosse. L'ameublement de la maison était très rudimentaire; les quelques meubles que l'on possédait étaient confectionnés avec quelques bouts de planches varlopés et on couchait sur des paillasses, mais le poêle à bois était sans contredit l'élément essentiel de l'ameublement, puisqu'il servait à cuire la nourriture et procurait le confort, c'est pourquoi on l'entourait de mille petits soins.

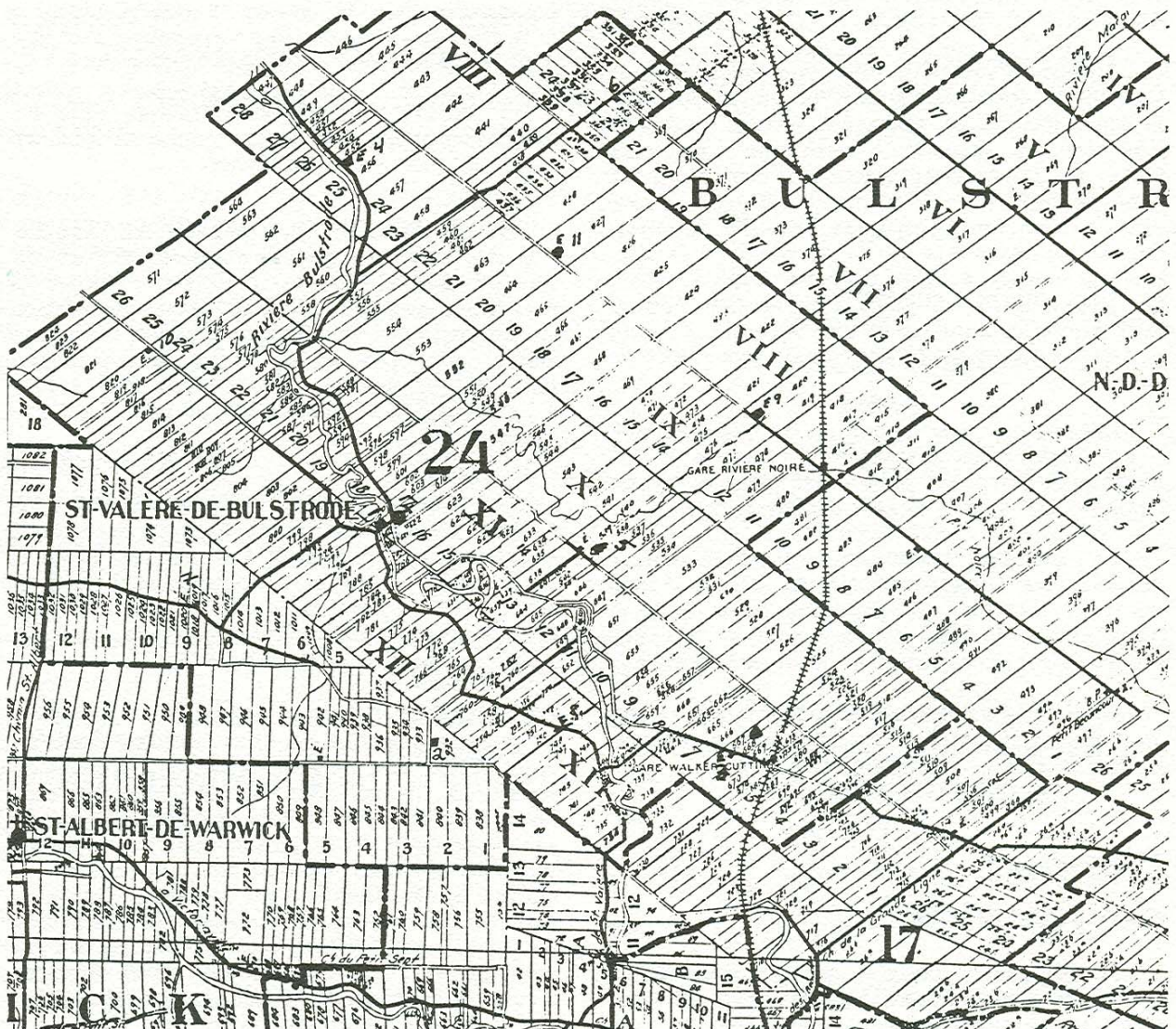
Les sages femmes

La naissance des enfants n'était pas chose facile, puisqu'elle se faisait à la maison et souvent sans l'assistance des médecins qui n'arrivaient pas toujours à temps, c'est là qu'intervenait les "sages femmes". Celles-ci jouèrent un grand rôle et il y en avait une presque dans chaque rang. Voici le témoignage de Mme Germaine Petit Leblanc, sage femme du 8e rang de St-Valère. "J'ai accouché presque toutes les femmes du 8e rang. On devenait "sage femme" comme ça, tout simplement parce qu'on avait pas peur et qu'on voulait rendre service. Notre devoir était d'assister les médecins, mais la plupart du temps, c'est nous qui faisons tout le

travail parce que ceux-ci n'avaient pas le temps d'arriver. J'ai même fait un accouchement par le siège, mais heureusement, une de mes tantes avait déjà fait un tel accouchement et m'avait expliqué la façon de procéder, mais je n'avais pas peur, car j'étais avec la Ste-Vierge."

Conclusion

Ces quelques lignes avaient pour but de vous démontrer que le travail exécuté par les femmes n'était pas toujours facile et que celles-ci ont joué un très grand rôle dans la colonisation de St-Valère; tout ceci accompli sans bruit et sans gratification.





La vie autour de notre église paroissiale

En 1841, il se trouvait aux pointes de la Rivière au Loup, un groupe de colons assez important pour qu'un missionnaire vienne leur célébrer la messe. Ce fut une grande joie chez ces fervents chrétiens privés depuis longtemps "des beaux dimanches d'autrefois", de voir arriver, le 1er avril 1841, le premier missionnaire, M. Clovis Gagnon, résidant à Somerset (Plessisville). Il était missionnaire des Bois-Francis et venait dire la messe aux gens des Pointes-Baudet, autrefois appelées Pointes Bulstrode. Poursuivant sa route à travers la forêt, longeant la rivière Nicolet, il arrive à pieds jusqu'aux Pointes de la Rivière au Loup. Il dit la messe dans la maison de Louis Blanchette. C'était une cabane en bois rond de 15 pieds par 18, située sur le lot 18 du rang de Bulstrode sur le côté sud de la rivière.

Des messes du missionnaire Gagnon on a conservé un souvenir ineffaçable. La petite maison transformée alors en chapelle, où l'on s'efforçait de faire beau l'autel du sacrifice. Près de l'autel se trouvait le confessionnal, qui consistait en un drap attaché aux poutres, destiné à cacher le pénitent. Une fois les consciences purifiées, le Saint-Sacrifice commençait. Alors toute l'assistance chantait des cantiques où la voix grave des hommes s'harmonisait mal avec la voie aiguë des femmes; mais il y avait tant de foi et un si grand amour dans ces chants, que les âmes, par cette liturgie un peu frustrée, se sentaient portées vers Dieu.

L'endroit précis de ce premier sanctuaire, source de bénédiction serait difficile à localiser aujourd'hui, car le lit de la rivière a dérivé de son cours. D'après les témoins du temps, si on voulait ériger un monument, ce serait au beau milieu de la rivière qu'il faudrait le placer.

Le premier baptême (1841)

Le premier enfant baptisé à St-Valère fut Jean-Baptiste Landry, fils de Jean-Paul Landry et de Marguerite Vigneault, né à Bulstrode, le 13 mars 1841. L'abbé Clovis Gagnon le baptisa le 8 avril suivant.

L'année 1841 n'est pas très reculée comparativement à la date de fondation des vieilles paroisses du bord du fleuve. Cependant, il est intéressant de reconstituer à grands traits la physionomie religieuse de l'époque.

C'était le lendemain du partage en diocèse de Québec et de Montréal. Car Montréal n'a son évêque attitré que depuis 1836. Il n'était donc point question du diocèse des Trois-Rivières, qui sera fondé onze ans plus tard, encore moins celui de Sherbrooke ou celui de Nicolet qui le fut en

1885. C'est donc dire que dans les Bois-Francis, où vient de s'ouvrir la colonisation, les prêtres sont plutôt rares et que leur tâche est lourde à accomplir. Les paroisses d'Arthabaska et de Victoriaville n'existent pas encore; Princeville et Warwick non plus. C'est le prêtre de Somerset (Plessisville) qui doit courir jusqu'à 25 et 30 milles pour porter secours aux premiers colons qui se groupent ici et là. Il traverse cette nature vierge où se devine la qualité du sol. Magnifiques forêts de bois francs sur les hauteurs; immenses savanes s'étendant vers le nord dans le canton de Bulstrode. Pas d'autres communications avec St-Grégoire et Nicolet, où se trouvent les parents, que la rivière Nicolet où que de petits sentiers sont à peine tracés.

Depuis l'arrivée des premiers colons (1835) jusqu'en 1848, ce fut une époque héroïque, faite de privations et de sacrifices pour les prêtres et les colons, mais qui a été nécessaire au développement de nos paroisses. La vie relativement facile d'aujourd'hui suppose aussi le dévouement chez ceux qui nous ont précédés. La pièce de terre neuve, qui agrandit chaque année le patrimoine du colon, et qui rapporte cinquante pour un, témoigne en faveur de ces joies pures, si légitimes et si bienfaisantes pour l'âme que l'on trouve chez le colon.

Pendant sept ans, l'abbé Clovis Gagnon continua à desservir les colons de la Rivière au Loup. Mais ses visites étaient plutôt rares. D'après un témoin du temps, il arrivait à pieds, accompagné de ce qu'on appelait "sa caravane", c'est-à-dire deux ou trois hommes. Parmi ses compagnons de route, on a retenu le nom d'un Poirier, probablement remarqué à cause de son originalité. En hiver, le missionnaire parvenait à la mission en traîneau. C'était du progrès.

La venue de l'automne de 1848, marque le terme de l'apostolat missionnaire de l'abbé Clovis Gagnon à St-Valère. Il fut le soutien moral et religieux pour les premiers colons de la Rivière au Loup.



Clovis Gagnon, 1er missionnaire

Arrivée d'un deuxième missionnaire en 1848



L'abbé Antoine Racine

C'est l'abbé Antoine Racine, le nouveau curé de Stanfold, (Princeville) qui remplaça l'abbé Clovis Gagnon, comme missionnaire; ce fut l'époque d'un progrès notable.

Mission St-Jules de Bulstrode (1851-1860)

Quel intéressant phénomène que la naissance d'une paroisse canadienne! Le tableau que nous donne le Divin Maître de naissance de l'Eglise nous vient soudain à l'esprit: "Le petit grain de sénevé, mis en terre, produit une tige qui se développant, devient un grand arbre..." Ce n'est pas, croyons-nous amoindrir le sens de la parabole que d'en faire ici l'application. La paroisse canadienne, où l'on vit une foi forte, vivante, où l'on va chaque dimanche à l'église recevoir la récompense d'une semaine de labeur, n'est-elle pas un petit rameau de ce grand arbre dont parle le Christ? Ces âmes profondément chrétiennes, ne sont-elles pas ces oiseaux du ciel qui viennent se reposer sur ses branches?

A l'époque qui nous occupe, nous ne voyons, dans la paroisse qu'une petite tige, bien délicate, il est vrai, mais qui croît en bonne terre chrétienne. En effet, sans avoir son érection canonique, la paroisse existe déjà, car l'église, l'âme de la paroisse, va être construite. L'église pour le colon qui arrive, c'est le point de repaire pour choisir son lot. Et pour ceux qui ont déjà défri-

chés quelques arpents de terre, l'église resserré les liens entre les familles. C'est par l'église que l'on vit d'une commune pensée, d'un commun sentiment, car avec l'église naît l'esprit paroissial qui va se développant avec les années, et bientôt apparaît cette physionomie propre qui fait que telle paroisse n'est pas sa voisine.

Construction de la première chapelle vers 1848

La première pensée de l'abbé Racine, en arrivant à la mission de la Rivière au Loup, fut donc construite une chapelle. Ce fut sur la propriété de Trèfle Béliveau, située sur le 17e lot du 12e rang de Bulstrode, qu'elle fut érigée. En 1920, cette terre était occupée par Joseph Landry, fils de Jean-Baptiste Landry (et par la suite, Antoni Landry et aujourd'hui Lynda Hébert, fille de Yvon).

Le nouveau temple mesure 20 pieds par 25, il est fait de bois équarri à la hache, et sans lambris, surmonté d'un petit clocher; un temple bien humble et bien grand à la fois, puisque c'est la maison de Dieu et la Porte du Ciel.

Tintements de la première cloche

L'église paroissiale pour être digne de ce nom, doit avoir une voix qui appelle les fidèles au Saint Sacrifice, une voix qui chante leurs joies et qui pleure leurs deuils. L'abbé Racine y a pourvu en procurant à la mission une cloche de 99 livres.

La première cloche d'une mission!... qui en dira toute la poésie? Ses notes claires et cristallines dans le silence des forêts proches ont le (rythme) d'une prière. A entendre cette voix pieuse, les âmes veulent être bonnes et faire du bien. La petite cloche de l'Angelus, tout en invitant à prier Dieu et la Vierge Marie, marquera les étapes du travail et du repos. Les déficheurs l'aimeront, cette petite cloche, qui chante l'espoir des futures moissons. Les mères qui bercent leurs petits l'aimeront aussi puisqu'elle leur inspirera les mots pieux qui font épanouir l'âme des tout-petits.

Les grands dimanches où le missionnaire est présent, la cloche invite toute la population à la messe. Mais ces autres dimanches où le missionnaire ne vient pas, la cloche appellera quand même les fidèles au temple pour la "Messe blanche" comme l'a si bien dénommée l'auteur des

Récits Laurentiens. Dans ces messes blanches, nous raconte un témoin du temps, nous récitons le chapelet et il y avait du chant, probablement les chants de la messe...

Le cimetière

Près de la chapelle, le missionnaire avait circonscrit un terrain pour le cimetière, où la grande croix protège les restes de ceux qui sont morts dans la foi du Christ. Il faut dire aussi qu'un petit cimetière existait déjà sur le terrain qu'a occupé Albert Poulette (aujourd'hui la famille Fortier). Deux grandes personnes et quelques enfants avaient été inhumés dans ce terrain; ces restes ont été probablement exhumés et transportés dans le nouveau cimetière.

Nom de la Mission

La paroisse a donc son temple et "son champs des morts"; elle est donc viable; elle mérite de porter un nom. Vers 1851, la paroisse de St-Valère portait le nom "Mission de St-Jules de Bulstrode", nom qu'elle portera jusqu'en 1860. C'est probablement l'abbé Racine qui fit donner à sa mission, le nom de ce saint, pour patron. L'histoire et la tradition ne disent rien à ce sujet. Mais c'est en cherchant l'origine, que l'abbé Charles Edouard Maillot constata que lors de sa première mission à Bulstrode, le 4 février 1849, l'abbé Racine baptisa un enfant de François-Urbain Babineau et Sophie Béliveau, sous le nom de Jules. Heureuse coïncidence!

L'abbé Antoine Racine a laissé une forte impression chez ceux qui l'ont connu. Un mémoire adressé au gouvernement au sujet de la colonisation des Bois-Francs et signé par les différents curés et missionnaires des Cantons de l'Est a été rédigé par lui-même. Cette rédaction dénote chez son auteur un esprit cultivé, un jugement sûr et une grande connaissance de la situation économique de la province. Il est au fait des événements, sait les apprécier, et en cherchant les causes de certaines malaises chez les colons des Cantons de l'Est, il ne craint pas d'indiquer les remèdes concrets qu'il importe d'appliquer. L'abbé Racine a donné beaucoup de son temps et de son dévouement à la petite mission de St-Jules alors qu'au moment il avait à organiser sa nouvelle paroisse de Standfold. N'en soyons pas surpris. Pour le missionnaire digne de ce nom, il n'y a pas de moindres oeuvres; tout est au premier plan sous son regard d'apôtre. Ce deuxième missionnaire de notre paroisse sera, plus tard, élevé à la dignité de Prince de l'Eglise, comme premier évêque de Sherbrooke.

3e missionnaire

Le 1er octobre 1851, l'abbé Philippe-Hippolyte Suzor fut nommé par l'évêque de Québec, curé de St-Christophe d'Arthabaska et missionnaire de St-Médard de Warwick et de St-Jules et des familles établies sur le petit bras de la rivière Nicolet (aujourd'hui la paroisse de St-Samuel).

L'abbé Suzor est né à Québec, le 1er mai 1826 de Hippolyte Suzor, marchand, et Angélique Defoy. Etudes classiques (1835-1846) au Petit Séminaire de Québec. Théologie (1846-1849) au Grand Séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 30 septembre 1849 dans la Cathédrale de Québec, par Son Excellence Mgr. Pierre-Flavier Turgeon, coadjuteur de Québec. Vicaire aux Trois-Rivières (1er octobre 1849 au 25 octobre 1851) Curé d'Arthabaska (25 octobre 1851 au 1er février 1868).

Le curé d'Arthabaska, nouveau missionnaire de St-Jules vient régulièrement y passer un dimanche toutes les six semaines jusqu'en 1861, époque de l'érection canonique de la paroisse de St-Valère. Il fut donc le dernier missionnaire.

De 1851 à 1861, nous trouvons dans les registres de St-Christophe d'Arthabaska, une quarantaine d'actes de baptêmes d'enfants de la mission de St-Jules.

Si l'on entrevoit déjà la paroisse, ce n'est pas à dire que tout est au plus parfait quant aux communications. Nous le tenons des livres de Mgr. Suzor, c'était à cheval que bien souvent il devait aller visiter les malades dans les pointes de la Rivière au Loup, faute de chemin carrossable.

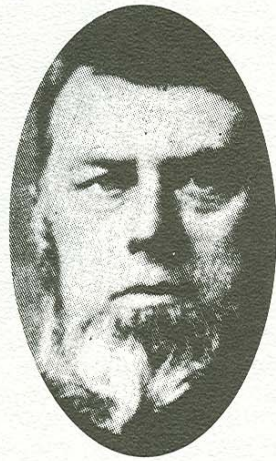
Dans ces dix années, de mission de l'abbé Suzor, les grands événements ne sont pas nombreux, car la période d'accroissement, où de nouveaux colons viennent prendre des terres à côté des anciens: où les arpents de terre en culture se multiplient avec le recul de la forêt. Comme démonstrations religieuses, les archives signalent la bénédiction de la cloche de 99 livres, qui se fit en janvier 1852 et l'érection du chemin de la croix dans la chapelle en 1853. Ce fut le missionnaire lui-même qui présida ces cérémonies; c'est dire qu'il n'y eut qu'une simple fête paroissiale. Mais le fait qui mérite d'attirer notre attention, à cause de son importance capitale, fut l'ouverture des premières écoles de la paroisse.

L'abbé Suzor qui deviendra plus tard Mgr. Suzor, Prélat Domestique de Sa Sainteté, se revêtait d'une dignité qui, au premier abord, semblait exagérée. Mais il suffisait de vivre quelques temps dans son intimité pour ne trouver en cela que l'expression de son grand respect pour son caractère sacerdotal. Il était prêtre, et prêtre tout d'une pièce. Même en présence d'un enfant, c'était toujours la même réserve, le même décorum. Il y avait jusqu'à sa piété,

piété d'un homme de Dieu, d'un Saint, pour tendre au décoratif. Dans son oratoire privé, seul avec Dieu, il chantait un cantique dans sa préparation à la messe et dans son action de grâce. Et bien souvent, à entendre cette voix chevrotante, de ce vieillard presque nonagénaire, l'admiration allait jusqu'à l'émotion. C'est avec raison que la paroisse de St-Valère se glorifie de pouvoir compter Mgr. P.H. Suzor au nombre de ses missionnaires.



L'abbé
Philippe Hippolyte Suzor



L'abbé
Pierre Bellemarre

Dans ses dernières années de mission, l'abbé Suzor avait un aide précieux dans la personne de son vicaire, l'abbé Pierre Bellemarre. Il est né à Yamachiche, le 18 mars 1836, de Paul Bellemarre, cultivateur, et de Marguerite Gélinas. Il fit ses études classiques (1850-1857) et théologiques (1857-1860) au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 23 septembre 1860 par son Excellence Mgr. Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, et fut nommé vicaire à Arthabaska et aida à la mission de St-Jules (1er octobre 1860 au 9 octobre 1861). D'après les registres de 1862, il est facile de constater que c'était plus souvent au tour du vicaire à venir à la mission.

Deux faits sont là pour témoigner en faveur de ce jeune prêtre, de son zèle et de son esprit d'ordre; d'abord, le soin minutieux avec lequel les actes de baptêmes sont rédigés, et ensuite la grande estime que lui ont vouée ses paroissiens de St-Jules, au point de vouloir en faire leur premier curé. On parle de lui, comme d'un "beau prêcheur" et l'on aime à rappeler comme il était enjoué et affable pour les jeunes gens. Certes une humeur chagrine chez le missionnaire, n'est pas pour faire aimer la religion; et l'on s'explique facilement que le jeune prêtre, après son ministère accompli, ait donné libre cours aux fines réparties, surtout pour ceux qui ont connu le caractère humoristique de l'abbé Bellemarre. Il faut dire ici, que l'abbé Bouchard, aussi vicaire de l'abbé Suzor, et prédécesseur de l'abbé Belle-

marre, est venu quelquefois à la mission St-Jules; il fit même un hiver, la quête de l'Enfant-Jésus.

Ici se clot la période de mission de la paroisse de St-Valère. Cinq prêtres sont venus y donner du meilleur de leur âme, en ouvrant les portes de l'Eglise aux nouveaux-nés, en pacifiant les consciences, en distribuant le pain eucharistique, en annonçant les vérités éternelles, en assistant les moribonds dans ce redoutable passage du temps à l'éternité. Oeuvre de Dieu, sans doute que tout cela, mais aussi la colonisation puisque dans notre province catholique, l'église est la pierre fondamentale sur laquelle s'appuie toute notre organisation paroissiale.

Erection canonique de la paroisse de St-Valère (2 juillet 1860)

L'année 1860 est une date importante dans nos annales puisqu'elle marque l'érection canonique de notre paroisse. Depuis des années, les colons de St-Jules ont conscience de l'importance de leur groupement; ils se comptent et ils étayent leur droit à une paroisse pour l'augmentation notable des arpents de terre qu'ils ont en culture. Dans les pointes de la rivière, au 11e rang, et surtout dans le rang du Petit-Bois-Francis, les clairières s'agrandissent et les chemins sont plus carrossables.

Ils sont bien de 40 à 55 familles pour constituer le noyau d'une paroisse avec la perspective d'une augmentation rapide. Aussi dans les longues veillées d'hiver, où l'on se rencontre entre voisins, mais surtout le dimanche, après l'office de la mission, l'on parle fortement de paroisse et de formalités à remplir pour arriver au but.

Le 17 juillet 1859, une requête signée par la majorité des francs-tenanciers d'une partie des Cantons de Bulstrode et de Horton, présentèrent une requête à Mgr. Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, demandant l'érection canonique en paroisse dudit territoire. La réponse se fit attendre près d'un an. En mai 1860, M. le Curé Suzor de St-Christophe fut nommé pour vérifier ladite requête; ce qu'il fit le 31 du même mois. On est entré dans l'engrenage des formalités; l'événement ne peut maintenant tarder. Enfin, le 2 juillet 1860, Mgr. Cooke émet son décret d'érection, et, à la grande surprise des paroissiens, c'est sous le vocable de St-Valère, évêque et confesseur, dont la fête se célèbre le 29 janvier, qu'est constituée la nouvelle paroisse. Les neuvième, dixième, onzième et douzième rangs du Canton de Bulstrode, et la partie d'Horton située nord-est du chemin qui va de Warwick aux Trois-Rivières, formeront le territoire de la paroisse.

Décret pour la construction de la 1^{ère} église

Le 3 juillet 1860, Mgr. Cooke émet un autre décret permettant la construction d'une église, mais soit impossibilité venant de la pauvreté des colons, soit crainte d'une certaine opposition de la part d'une partie notable des paroissiens concernant le site de la nouvelle église, ce dernier fut de nul effet.

Quant au site de l'église, il faut savoir que la croix avait été plantée sur la rive nord de la rivière, sur le 17^e lot du rang 11, alors que la chapelle construite par l'abbé Racine, se trouvait vis-à-vis, mais sur la rive sud. Sans doute que le grand nombre des colons avaient leurs habitations sur la rive nord et c'est probablement ce qui avait motivé le choix du site; par contre, et les habitants du sud se prévalaient de ces raisons: le terrain désigné par la croix était spongieux et couvert d'eau une partie de l'année au point qu'on l'avait toujours considéré comme impropre à la culture et par le fait impropre à la construction d'une église. Il y avait bien une troisième partie qui optait pour un terrain situé à un mille environ de l'église actuelle, (où se trouvait en 1961 Arsène Hébert, aujourd'hui Gérard Hébert, son petit-fils) mais leur proposition ne semble pas avoir été prise en considération. Quoiqu'il en soit, les opposants n'ont pas montré cette opiniâtreté que trop souvent l'on a eu à déplorer dans des circonstances analogues, et l'on a tout lieu de croire que l'abbé Bellemarre y fut pour quelque chose dans la pacification des esprits. Nous l'avons déjà dit, on se plaisait à penser que l'abbé Bellemarre serait choisi comme curé de la future paroisse; c'était donc qu'il jouissait de l'estime des gens. Il n'aura donc qu'à user de son influence et les paroissiens se rallieront à la même idée. Ce qui nous porte à croire qu'il en fut ainsi, c'est qu'au printemps de 1861, avant même que le premier curé soit nommé, les paroissiens ont commencé la construction du presbytère sur la rive nord, et c'est précisément l'abbé Bellemarre qui présida les travaux. Cela se fit sans aucune manifestation hostile de la part des opposants.

1^{er} presbytère au printemps 1861

Cette maison mesurait 25 pieds par 30; elle servirait de logement à leur curé de St-Valère; elle le fut jusqu'en 1902, alors que l'abbé Tourigny bâtit le presbytère actuel. A cette date, elle fut vendue à M. Joseph Trudel qui la transforma du tout au tout pour en faire sa résidence.

Arrivée du 1^{er} curé de la paroisse de St-Valère, M. l'abbé Louis-Elie Dauth, 1861 à 1881

Au mois d'octobre 1861, une grande nouvelle se répandit chez les paroissiens de St-Valère. Leur curé vient d'être nommé; non pas l'abbé Bellemarre, comme on le présumait, mais l'abbé Louis-Elie Dauth.



L'abbé Louis Elie Dauth

Le 7 octobre 1861, Mgr. Cooke, nomma M. l'abbé Louis-Elie Dauth, 1^{er} curé de St-Valère et missionnaire de Ste-Eulalie et de Ste-Clothilde.

L'abbé Dauth était né à Ste-Anne de la Pérade, comté de Champlain, le 20 juin 1835 de Gaspard Dauth et de Julie Rousseau. Il fit ses études à Nicolet et fut ordonné prêtre le 23 septembre 1860, puis nommé vicaire à Ste-Geneviève de Batiscan. Premier curé de St-Valère d'Arthabaska, le 7 octobre 1861, où il demeura 20 ans à la tête de la paroisse. De 1881 à 1890, il fut curé de St-Guillaume. En 1890 et 1891, il fit un voyage en terre Sainte. St-Léonard d'Aston l'eut comme curé (1891-1899). En 1894, il donne des conférences agricoles; en 1899, il se retire dans sa maison à St-Léonard, puis y meurt le 13 avril 1903; inhumé sous l'église paroissiale.

Dès le 7 octobre, le curé Dauth est à son poste, comme on peut le constater par les registres des baptêmes où il signe son premier acte. Ce digne prêtre sut gagner l'estime de ses paroissiens dès son arrivée. Ceux-ci s'aperçurent bien vite qu'il embrassait la cause de tout son cœur et qu'il entraînait pleinement dans leur vie. En effet, il y avait chez le curé Dauth, toutes les caractéristiques du prêtre colonisateur, ou encore, selon le mot de Mgr. Paquet: "Cet apôtre qui voit derrière des terres à conquérir, des âmes à sauver".

Le nouveau curé ne put s'installer dans son presbytère, qui est loin d'être terminé. Il se loge dans un angle de la chapelle. C'est là, près du Bon Dieu, que les paroissiens trouveront leur père spirituel; comme ils sont heureux d'avoir maintenant leur prêtre à eux, de pouvoir compter sur lui, de trouver en lui l'interprète autorisé auprès du Tout-Puissant! Il faut remonter à l'origine de nos paroisses pour mieux comprendre le rôle du prêtre dans le monde des âmes. L'enfant a besoin de se sentir près de sa mère pour être assuré; le chrétien, lui, aussi longtemps qu'il a une lueur de foi dans son âme, veut pouvoir compter sur le prêtre.

Transport de la chapelle Rive Nord (1862)

Le 26 avril 1862, le curé Dauth fit une assemblée de paroisse dont le but était de transporter la chapelle sur la rive nord de la rivière.

Il fut décidé que les travaux seraient exécutés par corvées et que les dépenses seraient payées par souscriptions volontaires. Tous se rendirent de bonnes grâces et les travaux s'exécutèrent avec rapidité. Ce fut Noël St-Laurent, père, qui dirigeait les travaux.

La chapelle fut reconstruite à gauche du presbytère, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le stationnement de l'église (1985) sur le lot 17 du rang 11. On profite de la circonstance pour l'agrandir de manière à répondre au besoin de la population.

Le terrain fut un don de François Hébert, cultivateur, demeurant sur ce 17e lot. Voici une copie de l'acte de: *Cession par M. François Hébert à Sa Grandeur Mgr Thomas Cooke, Evêque de Trois-Rivières, datée du 6e jour de juin 1860.*

Par devant les Notaires publics pour cette partie de la Province du Canada constituant ci-devant la Province du Bas-Canada résidant dans le comté d'Arthabaska & soussigné.

Fut présent Monsieur François Hébert, cultivateur demeurant en la paroisse de St-Jules dans le Township de Bulstrode dans le comté d'Arthabaska.

Lequel a par les présentes reconnu avoir cédé, quitté, délaissé, transporté et abandonné dès maintenant et pour toujours avec promesse de garantie de toutes espèces de troubles généralement quelconque à sa Grandeur Mgr. Thomas Cooke, évêque du diocèse des Trois-Rivières représentant la Corporation Episcopale Catholique Romaine des Trois-Rivières tel que constituée

par l'Acte de la 12e Victoria Chap.: 36 intitulé "Acte pour incorporer l'Archevêque et les Evêques Catholiques Romains dans chaque diocèse dans le Bas-Canada".

Le Révérend Messire Philippe Hippolyte Suzor Prêtre-curé de la paroisse de Ste-Christophe d'Arthabaska agissant en ces présentes en vertu d'une procuration de sa Grandeur Mgr. Thomas Cooke, évêque du diocèse des Trois-Rivières, représentant la corporation comme susdit datée la dite procuration aux Trois-Rivières, le onzième jour de mai dernier et acceptant à raison d'icelles à savoir: Un lopin de terre de deux arpents de front sur quatre de profondeur faisant partie du dix-septième lot dans le onzième rang du township de Bulstrode, borné par le sud au chemin royal, à l'est, à l'ouest et du nord au terrain du dit cédant susnommé. Tel et ainsi que le tout se trouve poursuit, comporté et s'étend de toutes parts circonstances et dépendances que le dit Sieur procureur susnommé déclaré bien connaître l'ayant vu et visité.

Appartenant au dit-cédant susnommé le dit terrain désigné cédé pour l'avoir acquis avec plus grande étendue de terrain par bons et valables titres authentiques qu'il promet produire au besoin ou en cas de trouble.

Il a été par ses présentes stipulé et reconnu entre les dites parties présentes et contractantes, que dans le cas où l'Eglise qui doit être placée sur le terrain sus-désigné changerait de place par l'ordre de Sa Grandeur Mgr. Thomas Cooke ou ses successeurs, alors le terrain susdésigné retournera de plein droit au dit présent cédant ou ses représentants ayant cause alors.

Cette présente cession, transport et abandon est fait de la part du dit cédant sus-nommé envers la dite corporation épiscopale du diocèse des Trois-Rivières par pur don et reconnaissance pour le culte divin de la religion catholique apostolique et romaine.

Au moyen des présentes le dit cédant susnommé transporte à la dite corporation épiscopale tous droits de propriété qu'il a et peut avoir et prétendre sur le terrain ci-dessus désigné et consentant, le dit susnommé cédant: que la Corporation épiscopale comme susdit en jouisse, fasse et dispose de aujourd'hui et à toujours en pleine propriété et à perpétuité.

Et pour l'enregistrement des présentes partout où besoin sera.

Et pour l'exécution des présentes les parties ont élu leurs domiciles en leurs demeures actuelles auxquels lieux & cas ainsi & promettant obligeant & renonçant.

Fait et passé à la maison presbytériale du village d'Arthabaskaville et paroisse de St-Christophe d'Arthabaska, l'an mil-huit-cent-soixante, le sixième jour du mois de juin après-midi, sous le numéro deux-mille trois-cent-vingt-neuf et à le dit cédant susnommé déclare ne savoir signer mais fait sa marque au moyen d'une croix, mais le Rév. Messire Suzor en cette qualité a signé avec nous, Notaires soussignés après lecture faite.

Signé sur la présente demeure en étude de A. Defoy Notaire (et signé) François Hébert sa marque —, P.H. Suzor ptre. T. Côté, N.P. Defoy pour vraie copie de la minute demeure chez le notaire soussigné.

Document enregistré au long au Bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska à une heure de l'après-midi, le huit juin, mil-huit-cent-soixante, sous le no: mil-cinquante-trois dans le vol. du Registre B p. 580.

G.M. Poisson,
registraire

A cette époque, les bancs étaient vendus aux paroissiens qui les occupaient, afin de faire des revenus pour la fabrique. Pour 4 mois nous trouvons dans les comptes de 1862, L2"3"7 comme rente de bancs de l'ancienne chapelle, et L22"4"0 comme rente de bancs de la nouvelle chapelle pour 8 mois. Le nombre de bancs, plus considérable que dans l'ancienne chapelle, ne répondait pas toutefois au besoin, puisqu'il a fallu, l'année suivante, ajouter un jubé pour lequel la fabrique a dû payer à Jean Hébert qui l'a construite L11"5"0. D'après le livre de rentes de bancs, conservé dans les archives, il y avait 56 bancs dans la nef et 30 bancs dans le jubé. (L1 — \$4.00).

Si les paroissiens du sud perdaient leur chapelle, ils conservaient néanmoins leur cimetière, qui resta au même endroit jusqu'en 1867, époque de la construction de l'église en pierre.

La quête de l'Enfant-Jésus (1863)

Le 1er janvier 1863, il fut décidé en assemblée de paroisse, que le produit de la quête de l'Enfant-Jésus serait affectée au parachèvement du presbytère. La quête de l'Enfant-Jésus de ce temps-là!... Il est bon et intéressant d'en rappeler le souvenir.

Elle se faisait en hiver, et à trois voitures. Le marguillier en charge conduisait M. le Curé, les deux autres marguilliers, dans leurs grands berlots, recueillaient les offrandes. Et lorsque

la quête était si abondante que les deux voitures ne suffisaient pas, c'était la cariole de M. le Curé qui recevait la charge. Quelquefois même, on déposait le trop plein, le long de la route. Nous trouvons dans un vieux registre, le détail d'une de ces quêtes. Il est intéressant d'en connaître la substance:

95 livres de lard
quelques livres de boeuf
12 livres de chandelles de suif
une livre de tabac
4 minots de blé
1/2 minot de pois
20 minots de sarrasin
20 minots d'avoine
1 tresse de blé-d'Inde
4 livres de savon
6 livres d'étoupe
5 livres de filasse
un peu d'argent sonnante.

Ces effets étaient vendus, et le produit avait toujours sa destination marquée d'avance. C'était la "criée", elle se faisait sur le perron de l'église. Dans le cas présent, cette quête de l'Enfant-Jésus a permis au curé de rendre son presbytère logeable et de pouvoir s'y installer convenablement.

Le presbytère était alors, un peu la maison de tout le monde, car le curé était à la fois secrétaire d'écoles, médecin, notaire, avocat, voire même maître de poste. Vers 1863, on avait le courrier une fois la semaine; un peu plus tard, deux fois. Et c'était bien au presbytère que les gens allaient chercher leurs lettres.

Construction de la première église en pierre (1866-1868)

Dans les archives de la paroisse, nous ne trouvons pas le nombre exact des familles établies à St-Valère vers 1866, mais nous croyons pouvoir dire qu'il y avait approximativement 125 familles et plus, en y incluant celles de la mission St-Samuel. C'est une forte augmentation depuis cinq ans; augmentation due sans doute à l'organisation régulière de la paroisse. La chapelle avec ses 86 bancs était loin de suffire à une telle population. Il fallait songer à construire une église. Aussi le décret de Mgr. Cooke, en date du 6 mars 1866, ordonnant la construction d'une église en pierre, répondait pleinement aux vœux de la population.

L'année 1866, s'est passée à remplir les différentes formalités d'usage, telles que l'élection des syndics, l'étude des soumissions de diffé-

rents contracteurs, la passation des contrats, etc. Furent élus syndics: Louis-Ignace Lacharité, Pierrot Béliveau, Noël St-Laurent, père, Victor Lupien et Jean-Paul Landry. Quant à l'entreprise, elle fut donnée à M. Edouard Hamelin de Québec.

Le contrat passé entre la corporation des syndics et les entrepreneurs ne prévoyait que les travaux extérieurs d'une église en pierre dont les dimensions sont les suivantes: 100 pieds de longueur sur 50 pieds de largeur et 34 de hauteur aux longs pans. Le prix alloué pour cette construction fut de Ls 800 (\$3,200.). La fabrique prenait à sa charge de finir l'intérieur, et ce fut le même architecte qui signa le contrat moyennement la somme de \$2,600. dont \$200. comptant et le reste par termes de \$100. par année avec intérêt de 6%. Cet édifice devait contenir 150 bancs sur le parquet; c'est probablement pendant l'hiver 1866-1867, qu'une partie des matériaux furent charroyés sur place, car les travaux commencèrent dès le printemps, en mars 1867.

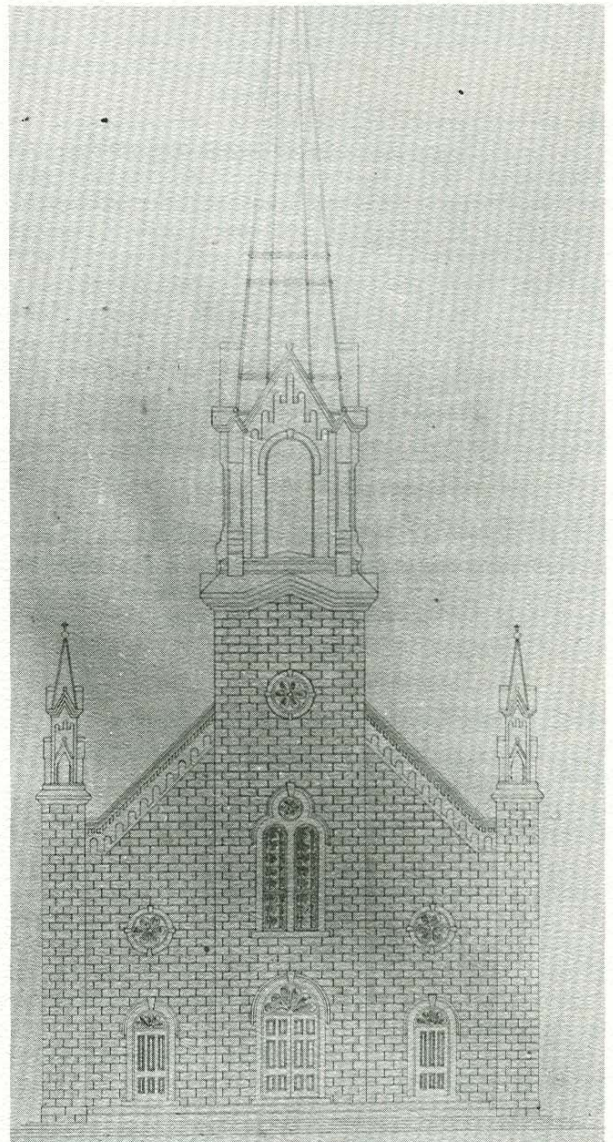
Cinq milles huit-cent dollars (\$5,800.) pour une construction en pierre de 100 pieds par 50!... N'est-ce pas une chose mystérieuse, étonnante, merveilleuse. Ne voit-on pas en cela la présence de l'Esprit de Dieu partout, et en tout. On payait alors les hommes 4 shillings par jour et le bois de construction se vendait à vil prix et la pierre on l'avait sur place.

Au mois de mars 1867, l'entrepreneur était sur place avec ses ouvriers. Nous avons parlé plus haut de la nature du terrain, bien peu favorable à la construction d'une église. L'architecte jugea que le meilleur moyen de s'en tirer fut de jeter comme assises pour recevoir les murs de pierre, de longues pièces d'épinettes rouges bien liées ensemble et courant sur le sol, et ce fut sur cet immense châssis que les maçons placèrent les premières pierres. Les travaux s'exécutèrent rapidement au point qu'en mars 1868, on pouvait entrer dans le nouveau temple.

Cette première église de St-Valère, fut l'une des rares églises du diocèse construites avec portes et fenêtres ogivales. Nous ne parlons que de portes et fenêtres ici, pour cette raison qu'il n'y avait que là que régnait l'ogive. Dans la voûte, c'était le plein-cintre sans arcs-doubleaux ni arêtes ni autres ornements. L'ogive et le plein-cintre!... C'est pourtant ce que nous affirment ceux qui ont vu l'église. Nous nous gardons bien d'apprécier; nous n'avons pas la qualité pour le faire. Au reste la mémoire des témoins, qui nous affirment la chose, est-elle bien fidèle? Qu'il suffise de dire que c'était un temple impressionnant pour les chrétiens qui y trouvaient un aliment pour leur piété. Cette forte impression s'explique. Dans le temple, ce qui frappe le regard, c'est le sanctuaire, et dans le sanctuaire, c'est le maître-autel. Or, le maître-autel était couronné d'une niche ogivale où se trouvait une jolie madone,

l'image miraculeuse. Le culte à Marie, c'est le côté suave de la religion. C'est par là que le coeur commande à la raison. Peu importe que l'architecture ne soit pas absolument classique dans ses grandes lignes, si l'esprit et le coeur du chrétien trouvent dans un décor pieux un stimulant vivifiant de religion.

L'aspect extérieur de l'église est à peu près celui de toutes nos anciennes églises canadiennes. La façade se présentait dans une ligne continue, agrémentée de ses trois portes ogivales et d'une grande fenêtre centrale. La flèche du clocher reposait sur le pignon, et n'avait qu'une lanterne. La flèche du clocher, fine et élancée, était très jolie, toute étincelante au soleil sous sa couverture de fer-blanc. C'est l'église telle qu'on se la représente dans un décor canadien symbole si éloquent de l'âme de notre peuple; simplicité, naïveté, force inébranlable; toutes les caractéristiques de la vertu de foi.



Façade de l'église

M. Edouard Hamelin, l'architecte entrepreneur de la première église de St-Valère était le frère de M. Casimir Hamelin, curé de Watton et de M. J.H. Hamelin, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Québec et oncle de Joseph Trudel de St-Valère. En même temps qu'il dirigeait les travaux de l'église, il construisit le premier pont qui existât sur la Rivière au Loup, en face de l'église. L'utilité qu'on retirait de ce pont pour le transport des matériaux fut sans doute le motif déterminant de sa construction; mais il demeura pour la commodité de la paroisse moyen-nant contribution; ce droit de péage fut acheté par le conseil municipal. Le même architecte construisit aussi deux maisons, l'une pour hospitaliser ses hommes, l'autre comme atelier de menuiserie. Ces deux maisons sont devenues les résidences de Misaël Hébert et d'Ernest St-Cyr.

Quelle joie pour les citoyens d'une paroisse quand, pour la première fois, les portes de leur nouvelle église s'ouvrent au culte. Dieu trouve sa gloire dans ces beaux temples qui lui sont dédiés; mais en ce jour, il semble se plaire à la partager, cette gloire, avec ses enfants, ces logeurs du bon Dieu.

En effet, dans ce jour radieux de l'inauguration, chacun des paroissiens est fier de son église. Il éprouve un secret contentement d'avoir contribué pour quelque chose à l'édifier. Il la contemple, cette église sienne, avec amour, et il veut recueillir précieusement dans son âme, les douces émotions qu'elle lui donne en retour. Voilà pourquoi sa prière alors à communier à tout ce qui l'entoure; au culte qui se fait avec plus de solennité; au chant qui s'emplifie avec les résonnances de l'acoustique; à tout ce peuple recueilli et pieux qui se presse dans l'immense "vaisseau" mais par-dessus tout, à la personne de son curé, l'abbé Dauth, qu'il cherche du regard, à l'autel ou à son prie-Dieu, pour deviner sur son visage, ses intimes impressions. Oui, quel enthousiasme! Une bonne vieille dit à son curé: "Mais, M. le curé, c'est beau comme le ciel"...

Bénédictio de l'église, le 17 mars 1868

A St-Valère, cette fête d'inauguration eut lieu le 17 mars 1868. Ce fut une très grande fête, puisque c'est un évêque qui présida la cérémonie. C'était la première fois qu'un évêque visitait la paroisse; c'était Mgr. Laflèche, coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières; nous pouvons facilement supposer quelle forte impression il produisit sur ce peuple chrétien.

Il nous semble de le voir l'évêque, paré de ses habits pontificaux, s'avancer en boitant un peu, vers le temple, bénissant avec amour, la foule agenouillée sur son passage. Étaient aussi

présents à la suite de l'évêque et ont aussi assisté à la cérémonie, les prêtres de différentes paroisses: Messieurs les curés Rousseau de Ste-Monique; Marquis de St-Célestin; Baillargeon des Trois-Rivières; Suzor de St-Christophe d'Arthabaska; Pothier de St-Médard de Warwick; Tessier de St-Germain; Héroux de Ste-Victoire; Gouin de St-Pierre de Durham; Quin de Richmond; Brassard; et M. Dauth, curé de la paroisse de St-Valère de Bulstrode. Arrivé à la grande porte de l'église, l'évêque s'arrête et, d'une voix nette et vibrante, il entonne les chants liturgiques; puis après les aspersion faites dehors, il pénètre dans le temple suivi de la foule qui va être témoin maintenant de si grandioses cérémonies. C'est au moment où l'évêque prend la parole que l'admiration va jusqu'à l'enthousiasme. "Cet apôtre à la St-Paul et ce patriote à la Bayard", comme qualifie si bien un de ses biographes, il parle à des pionniers, à des défricheurs de terre. C'est dire que tout son cœur d'évêque se déverse avec abondance et chaleur dans ces âmes qu'il aime par-dessus tout. Le souvenir de cet événement est resté ineffaçable dans la mémoire de ceux qui en furent les témoins.

Avec la nouvelle église, s'impose une organisation plus régulière. Nous relevons dans les registres deux mesures importantes dont il faut parler.

La vente des bancs (1868)

La première regarde la vente des bancs. Elle fut arrêtée en assemblée de paroisse, le 9 février 1868, et ses dispositifs sont à peu près ceux des autres paroisses, si ce n'est celui qui a trait à la mission de St-Samuel, où il est dit ceci: "Qu'il soit permis aux gens de St-Samuel de prendre pour cinq ans des bancs dans les petites rangées latérales et dans les cinq derniers bancs des rangées du milieu, aux conditions ci-dessus". Cette clause qui semble odieuse à première vue, a dû être motivée par des circonstances que nous ne connaissons pas. D'ailleurs, il était juste que les francs tenanciers de St-Valère ceux qui avaient à supporter les charges de la construction de l'église, fussent dans une condition privilégiée.

Clôture et haussement du terrain du cimetière

L'autre mesure regarde le nouveau cimetière situé sur le terrain de la fabrique, autour de l'église. Dans une assemblée de paroisse, en date du 16 octobre 1870, il fut résolu:

1- que le cimetière serait clôturé de nouveau par corvée et que chaque habitant donnerait pour cette entreprise, deux jours de travail. Il faut dire qu'une première clôture, faite probablement en 1867 ou 1868 n'avait pu tenir à cause de la mauvaise qualité du terrain.

2- que chaque franc-tenancier de la paroisse donnerait deux jours de travail pour enhausser le terrain du cimetière de la paroisse ou bien la somme de deux dollars. Le délai accordé pour effectuer ce travail, allait jusqu'au premier novembre. Après cette date, ceux des récalcitrants qui voudraient inhumer un des leurs dans le terrain enhaussé, devrait payer \$4.00.

En 1871, dix ans après l'arrivée de M. Dauth, St-Valère comptait 132 familles donnant 766 âmes, dont 743 catholiques et 23 protestants.

Erection du Chemin de la Croix (1872)

Dans cette période de 1868 à 1880, nous avons à noter deux démonstrations religieuses assez importantes, si nous en jugeons par le nombre de prêtre qui y ont participé. Le 4 janvier 1872, il y eut l'érection solennelle du Chemin de la Croix, présidée par M. P.H. Suzor, vicaire Forain. Le procès-verbal conservé dans les archives est signé par Messieurs N. Pelletier, J.N. Héroux, Ls Pothier, J.-B. Comeau, G. Bélieveu, L.H. Richard, Ls-G. Brunel, Louis-Elie Dauth et P.H. Suzor.

Les reliques de St-Valère 1875

Le 31 janvier 1875, à l'issue de la grand'messe, chantée par le curé de la paroisse, ont été solennellement installées, par Sa Grandeur Mgr. Laflèche, évêque de Trois-Rivières, les reliques de St-Valère, martyrs, qui furent placées sous l'autel latéral du côté de l'épître. Ces reliques insignes, obtenues de Rome par l'entremise du Rév. G. Proulx, prêtre au séminaire de Nicolet, qui a donné l'instruction de circonstance, ont été authentifiées par Mgr. l'Evêque et déposées dans la poitrine de cire, lequel a été fait à Rome par Saevola. Le corps en cire a coûté \$72.00, frais de transport compris, et les habits, confectionnés par les Soeurs de l'Assomption de Nicolet, \$50.00.

Remarquons que le titulaire de la paroisse, tel que déterminé par Mgr. Cooke, lors de l'érection de la paroisse, est St-Valère, Evêque et Confesseur, et non St-Valère Martyr; c'est au premier que sont rendus les hommages du culte dans la fête patronale qui se célèbre chaque année, le 29 janvier.

Achats importants

Dans la même période, nous relevons dans les livres de comptes, les items suivants qui présentent un certain intérêt:

3 juin 1872: achat d'un ornement rouge et de petites soutanes rouges pour les clercs.

2 décembre 1872: achat d'un Enfant-Jésus, d'une Ste-Vierge et d'un St-Joseph et 2 anges \$50.75 pour le tout.

10 octobre 1873: achat d'une cloche de 858 livres, \$392.00 dont \$208.50 ont été donnés par des volontaires.

Vers 1874, les habitants du 10e rang de Warwick, qui jusque là assistaient aux offices de la paroisse tout en étant de St-Albert, demandèrent à annexer leurs propriétés à la paroisse de St-Valère. Monsieur Marquis, curé de St-Célestin fut délégué pour venir étudier le projet sur place. Une assemblée des intéressés, à laquelle assista M. le curé Dauth, fut tenue chez un M. Gilbert, (en 1961 propriété de Joseph Tardif et aujourd'hui la famille de René Lévesque). Les allégués furent examinés soigneusement et rapport fut fait à l'évêque.

Quelques temps plus tard, un décret déterminait que les 8e, 9e, 10e, 11e rang de Warwick, touchant la paroisse de St-Valère et allant jusqu'à la route de St-Albert seraient annexés à la paroisse de St-Valère.

Départ de l'abbé Louis-Elie Dauth, 1er curé, apôtre, et grand colonisateur à St-Valère durant 20 ans.

En décembre 1881, une nouvelle circonscription qui attriste les paroissiens de St-Valère. Monsieur l'abbé Dauth, leur curé depuis 20 ans, doit quitter la paroisse pour un poste plus important que lui désigne son évêque; il est nommé à la cure de St-Guillaume d'Upton.

Il suffit de savoir jusqu'à quel point s'identifie un premier curé avec sa jeune paroisse, dont il fut l'âme à tout point de vue, pour comprendre toute l'étendue du malheur qui les menace. Nous l'avons dit et nous le répétons, l'abbé Dauth était non seulement le père spirituel de ses ouailles, mais c'était le conseiller sûr, le médecin éclairé vers lequel, dans toutes les circonstances difficiles, l'on accourait en toute confiance. Il nous semble le voir, dans sa forte stature, se plantant devant son homme, laissant tomber sur lui son regard tranquille et bon, puis comprenant subitement toute l'affaire, trancher la difficulté avec une autorité qui commandait la confiance. Le litige était vite élucidé, s'il était ques-